

Point de vue

L'écologie doit-elle se plier aux exigences de la politique?

Les opinions largement exprimées au cours de deux réunions récentes des Nations Unies – Conférence du Droit de la Mer, à Caracas, et Conférence sur la Population mondiale, à Bucarest – nous ont incité à poser la question qui sert de titre au point de vue du mois de décembre. Au cours des deux conférences, le sentiment dominant qui émanait de nombreux participants, était sans aucun doute que l'injustice sociale, la répartition économique inégale et la myopie politique sont les principaux problèmes auxquels le monde d'aujourd'hui est confronté. Pour bien des participants, ces problèmes et les sujets des deux conférences étaient indiscutablement liés. D'ailleurs, si personne ne nie leur importance ou leur intérêt, il faut bien reconnaître que ces opinions, avec tout ce qu'elles impliquent, ont été amenées de telle manière dans les discussions, qu'elles n'ont pas manqué de détourner ce que les organisateurs espéraient être le cours normal des travaux des deux conférences.

Une telle attitude n'est pas nouvelle: elle rappelle l'amertume qui prévalait à la Conférence de Stockholm de 1972, dès qu'il était question de la « croissance » et des limites qu'il faudrait y apporter. A Stockholm, les délégués de la plupart des pays – industrialisés ou en voie de développement – avaient tendance à faire passer avant tout leurs propres intérêts nationaux, souvent envisagés à court terme et fondés sur une base étroite, au lieu d'avoir une vue globale de notre terre – « une seule Terre » – selon le motto de la Conférence.

Au cours d'une des nombreuses réunions qui ont accompagné la Conférence de Stockholm, l'intervention d'un jeune Chilien fort éloquent a été très applaudie: il soulignait que si toute la farine de poisson exportée de son pays pour nourrir les chiens et les chats des personnes aisées d'Europe ou d'Amérique du Nord, pouvait être consommée sur place au Chili, où il y a une grave déficience chronique de protéines, il n'y aurait pas de problème alimentaire dans ce pays. L'orateur accordait donc de l'importance à ce problème majeur et non à l'augmentation de la population. D'autres exemples de ce type, qui tous soulignaient « la mauvaise répartition des richesses et autres inégalités », ont prévalu dernièrement dans plusieurs conférences intergouvernementales.

Quand j'ai demandé à l'orateur chilien comment il résoudrait le problème « mineur » de trouver une autre source de devises étrangères, il donna une réponse évasive. Pour lui, l'important était évidemment d'illustrer le fait que des être humains pauvres avaient besoin des protéines qui étaient vendues aux riches pour nourrir leurs chiens et leurs chats. Ma deuxième question était plus délicate: nous savions tous deux qu'en l'espace de quarante ans, la population chilienne doublerait, mais qu'en serait-il de la farine de poisson? En tant que biologiste marin, l'orateur savait que le Chili, ainsi que le Pérou, ont presque atteint, voire dépassé, la capacité maximale de pêche d'anchois qui constituent la source principale de farine de poisson. Même si l'on pouvait résoudre aujourd'hui le problème des protéines en distribuant ces farines aux Chiliens – en espérant que l'on

n'ira pas à l'encontre des habitudes alimentaires locales, et que l'on trouvera une autre source de devises fortes – il est certain que l'on ne peut pas doubler le volume des prises d'anchois en quarante ans, ni le quadrupler en 80 ans... A cette question, l'orateur a répondu que lorsque viendrait le moment d'une nouvelle crise il faudrait alors « trouver une solution ».

L'attitude fréquente chez les hommes politiques – et parfois chez ceux qui les conseillent – qui consiste à ne pas envisager les problèmes au-delà de quelques années, constitue probablement une caractéristique de notre époque; et en tout cas, elle s'avère l'obstacle le plus grave contre lequel se heurtent les écologistes qui veulent influencer les décisions politiques. Une telle pratique est monnaie courante dans les conférences internationales, et constitue souvent la base sur laquelle les décisions sont prises pour dénouer les crises nationales et internationales.

Il ne fait aucun doute que de graves inégalités existent à l'échelle mondiale dans la répartition des ressources alimentaires et économiques. Dans bien des pays, il y a de flagrantes injustices sociales et un contraste frappant entre l'opulence de quelques-uns et la pauvreté de la grande majorité. Des solutions politiques, économiques et sociales sont nécessaires pour remédier à ces problèmes. Mais en même temps, les réalités écologiques ne doivent pas être oubliées: les initiatives prises en vue de corriger les graves déséquilibres entre la population humaine, les ressources et l'environnement, doivent aller de pair avec la lutte contre les injustices sociales et économiques. La solution des problèmes à long terme ne doit pas être entravée par celle des problèmes politiques immédiats.

Au cours d'une réunion récente de l'UNESCO à Morges, sur le Projet N° 8 du MAB, « Conservation des zones naturelles et des ressources génétiques qu'elles contiennent », Sir Otto Frankel a présenté le tableau suivant, qui montre de façon amusante et déconcertante les préoccupations des hommes selon une « perspective historique »:

Temps de préoccupation: évolution sur plus de 8000 ans:

	La période	L'homme	L'objectif	Le temps
Faune et flore sauvages	Jusqu'à 8000 ans av. J.-C.	Chasse-Cueillette	Le prochain repas	1 jour
Plantes cultivées	Jusqu'à 1850 après J.-C.	Fermier « primitif ou traditionnel »	La prochaine récolte	1 an
	Dès 1850	Phytogénéticien	La prochaine variété	10 ans
	Dès 1900	« Evolutionniste » des cultures végétales	Elargir la base génétique	100 ans
Faune et flore sauvages		Conservacionniste généticien	Conservation dynamique de la faune et de la flore sauvages	10 000 ans
	De nos jours	Politiciens	Intérêt public actuel	Les prochaines élections

On ne peut mieux exprimer le fossé qui sépare l'homme politique du conservacionniste généticien. Pourtant, ceux qui connaissent les faits doivent absolument dialoguer avec les hommes politiques et avoir des contacts plus fructueux avec ceux d'entre eux qui prennent les décisions – ainsi qu'avec le grand public en général – même si leurs tentatives sont pour l'instant vouées à l'échec.

En 1972, pendant la Conférence de Stockholm, un journaliste britannique mentionnait dans son article « la crainte qui apparaît chez les politiciens que leur pouvoir de prendre des décisions ne soit menacé par les savants ». Il poursuivait en ces termes: « Au moyen âge, les politiciens devaient compter avec l'Eglise. Avec la montée de l'Etat-nation, les décisions furent question de pouvoir et de souveraineté nationale. A présent, les hommes de science disent que l'humanité ne pourra survivre que si les décisions sont prises à la lumière de certains faits scientifiques. »

« Ce conflit, écrivait-il, a marqué la Conférence. Maurice Strong, son secrétaire général, a très judicieusement recueilli des informations et des opinions émanant de scientifiques du monde entier, et a fondé sur celles-ci les recommandations proposées à la Conférence. Mais les politiciens, préoccupés des seules questions d'intérêt national, poussaient les hauts cris contre les recommandations des savants. »

» Les hommes politiques commencent à éprouver une certaine hargne envers les scientifiques; mais ceux-ci, se sentant coupables d'avoir créé une technologie démesurée, sortent peu à peu de leur tour d'ivoire et ne se laisseront pas facilement repousser.»

Des exemples similaires se sont produits dans plusieurs conférences depuis celle de Stockholm, et ce ne sont pas les derniers. Sur quel terrain pourront donc se rencontrer ceux qui se soucient d'un avenir lointain et ceux qui déterminent ce même avenir par des décisions fondées sur des considérations immédiates ?

Un grand pas en avant a été fait récemment, quand certains pays ont pris la décision, non sans avoir rencontré des obstacles, de demander qu'à chaque fois qu'on envisage d'apporter des modifications profondes à l'environnement, les conséquences qui peuvent en résulter soient annoncées, ou tout au moins évaluées. L'UICN s'est efforcée de traiter de cette question dans un livre : *Principes écologiques pour le développement économique*, et par des conférences auxquelles assistaient des planificateurs, des administrateurs, des scientifiques et des responsables de la gestion des ressources naturelles, dont le but était d'aboutir à la formulation de directives pratiques. Jusqu'à présent, deux de ces réunions ont traité des biomes de la forêt tropicale humide en Amérique latine et dans l'Asie du Sud-Est. A leur tour, ces conférences ont été suivies par des projets spécifiques et par des programmes d'action. *Il ne fait aucun doute que la connaissance des facteurs écologiques doit précéder les décisions politiques, et non l'inverse.*

Le temps n'est plus à l'isolement pour la communauté scientifique, qui prend de plus en plus conscience de son rôle et de son influence sur les responsables des prises de décisions. D'ailleurs, les savants ont déjà exercé leur influence dans des domaines importants comme l'exploration de l'espace, les armements stratégiques, l'agriculture, l'atome et les carburants. On enregistre en général des succès éclatants — ou du moins de grands espoirs — quand on aborde ces problèmes. Par ailleurs, il est évident que ceux qui prennent les décisions écoutent plus volontiers les scientifiques qui leur promettent des résultats immédiats, que ceux qui sont soucieux d'un avenir lointain. Il appartient aux écologistes de rétablir l'équilibre au sein de la communauté scientifique elle-même, ainsi qu'entre les hommes de science et les responsables des décisions. Les décisions politiques doivent reposer sur de bonnes connaissances écologiques qui doivent à cet effet prendre en considération les facteurs culturels et sociaux. En outre, un des principes fondamentaux de la prise de décisions devrait être que la préférence doit aller à la décision qui offre le plus grand choix d'options pour l'avenir, et permet de réévaluer les priorités, avec toutes chances de succès, lorsque les valeurs changent. Si nous, scientifiques, n'y parvenons pas, nous en serons peut-être réduits à entériner les décisions politiques après qu'elles aient été prises, en avançant des justifications écologiques imaginées à la hâte.

En fait, dans maintes régions du monde, c'est exactement ce qui se passe.

Les efforts entrepris pour améliorer l'environnement d'une part, et la société d'autre part, doivent finir par se rejoindre. Ces deux notions ne doivent pas être séparées, pas plus qu'on ne doit abandonner l'une en faveur de l'autre. Déjà en 1844, Marx écrivait : « Un jour, la science humaine sera incorporée à la science naturelle, de même que la science naturelle sera incorporée à la science humaine: elles ne feront qu'une seule et même science. » Quoi qu'il en soit, il doit exister un ordre logique dans l'enchaînement des lois naturelles et des lois humaines.

La réponse se trouve peut-être dans une autre citation, tirée d'un éminent socialiste, Engels, qui écrivait en 1881: « Chaque fois que l'on empiète sur la nature, elle prend sa revanche. Des conséquences imprévisibles de nos actions réduisent parfois à néant ce que nous en attendions. Nous existons au sein de la nature, dont nous faisons partie. Notre maîtrise provient uniquement de l'avantage que nous avons sur les autres créatures, de pouvoir connaître et appliquer correctement les lois de la nature. » Mais aujourd'hui, sommes-nous bien les maîtres ?

Gerardo Budowski

L'adresse télégraphique de l'UICN est « Unicorn Morges ». Il faut toujours utiliser les deux mots, « Unicorn Morges ».

Activités du programme

En mai, conférence sur les directives écologiques pour les régions arides

L'UICN convoque à Gorgan, en Iran, une réunion internationale dont l'objectif est de formuler les directives écologiques pour l'aménagement des terres et la conservation des ressources naturelles au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest. Le Gouvernement impérial d'Iran sera l'hôte de la réunion qui aura lieu du 24 au 30 mai.

Partout dans les régions sèches du monde, la faune et la flore sauvages, ainsi que les écosystèmes naturels subissent une rapide dégradation et sont détruits, tandis que des ressources naturelles appréciables sont continuellement gaspillées. La manière dont les terres sont aménagées est souvent contestable, et certaines pratiques pastorales ne font qu'accroître la souffrance et l'insatisfaction des hommes, et la destruction des ressources naturelles. Dans quelques régions, la situation est sans espoir.

Si la conférence de mai a été convoquée, c'est pour formuler sans plus attendre des principes écologiques s'appliquant à la mise en valeur des régions arides, et pour élaborer sur leur base des directives de développement.

Comme cela avait été le cas lors de deux réunions précédentes qui devaient mettre au point des directives écologiques pour d'autres régions, la conférence de mai réunira des écologistes, des planificateurs, des spécialistes des disciplines concernées, et des responsables d'agences gouvernementales de la région à discuter des problèmes et à préparer un projet de directives pour le développement économique en tenant compte des objectifs de la conservation. Quelque 60 participants sont attendus.

Des invitations à participer à la conférence sont lancées aux gouvernements des pays suivants, et à leurs institutions scientifiques s'occupant des espèces sauvages et de la conservation: Afghanistan, Arabie Saoudite, Bahreïn, Egypte, Emirats arabes unis, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Pakistan, Qatar, République arabe du Yémen, République démocratique populaire du Yémen, Syrie, Turquie, URSS (RSS d'Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Tadjikistan, Turkmenistan, Ouzbékistan).

La réunion est patronnée par l'UICN, le PNUE et le Département iranien de la conservation de l'environnement. Elle a bénéficié de l'aide financière du PNUE, du WWF et de l'autorité suédoise de développement international (SIDA).

Elargissement du système de l'UICN d'information sur le droit de l'environnement (ELIS)

Une aide substantielle du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne permettra à l'UICN d'amener son système d'information sur le droit de l'environnement (ELIS) à son niveau de rendement optimal.

Il a fallu plusieurs années à l'UICN pour mettre au point le système ELIS à Bonn, au Centre du droit de l'environnement, grâce aux subventions et à l'assistance d'un certain nombre de fondations et d'agences.

Le système utilise l'ordinateur. Il analyse et codifie les documents légaux et en établit l'index selon un fonds modifiable de termes conceptuels. Il est fondé sur le rassemblement complet de documentation sur le droit de l'environnement disponible au centre, à Bonn. ELIS couvre actuellement neuf juridictions sur l'environnement. Afin d'être pleinement efficace, il devrait couvrir une base beaucoup plus large et être continuellement remis à jour. Ceci ne peut être réalisé qu'avec la coopération des gouvernements.

Le PNUE a décidé qu'ELIS ferait partie intégrante des opérations du Système international de références pour les sources d'informations sur l'environnement (IRS). Il a demandé aux Commissions économiques régionales des Nations Unies de coopérer en demandant aux gouvernements de porter leurs documents juridiques sur l'environnement à l'index d'ELIS.

On espère que les gouvernements accèderont à cette demande et rendront disponibles leurs textes juridiques en la matière, y compris les décisions des cours de justice, les études d'efficacité, les critiques et autres commentaires, en plus des textes législatifs eux-mêmes, et continueront à les tenir à jour.

On demande également leur assistance pour analyser et codifier ces documents conformément à la manière de procéder d'ELIS. On s'est rendu compte que les meilleurs résultats étaient obtenus quand un juriste du pays concerné s'intégrait pour une période de trois à six mois à l'équipe de Bonn. Cette méthode s'est révélée très éducative et déjà, plusieurs jeunes juristes ont acquis de la sorte une formation unique dans la législation nationale et internationale de l'environnement.

Le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a apporté son assistance sous forme d'une subvention de DM 200 000 par an pendant trois ans, qui permettra d'élargir l'équipe de départ. Le système de données sera étendu afin de répondre aux besoins du service allemand d'information sur la planification de l'environnement.

Le PNUE apporte également son concours pour offrir les services d'ELIS aux pays en voie de développement.

En mars 1975,

réunion en Iran sur les parcs marins

C'est à Bandar Abbas, en Iran, qu'aura lieu la réunion régionale sur les parcs et réserves marines dans l'océan Indien septentrional, la mer Rouge et le golfe Persique. La réunion sera organisée par le Département de la conservation de l'environnement du Gouvernement impérial d'Iran, qui patronnera la conférence avec le PNUE et l'UICN. La réunion se déroulera du 6 au 10 mars 1975.

La conférence examinera les progrès réalisés dans la région quant à la création de parcs et réserves marines. Elle préparera des propositions d'action systématique pour conserver des écosystèmes marins représentatifs, ainsi qu'une planification et un management efficaces des parcs et réserves marines.

La réunion comprendra quelque 50 personnes qui participeront sur invitation. Elle sera financée par le PNUE et le WWF.

Au cours de différentes réunions internationales, dont la première et la deuxième Conférences mondiales sur les parcs nationaux, les participants avaient instamment demandé que des mesures de conservation des écosystèmes marins soient prises. Un certain nombre de gouvernements avaient pris des dispositions pour établir des parcs et réserves marines, de sorte que le nombre des régions protégées augmente rapidement.

L'UICN a toujours été très attentive à ce domaine d'activités. Elle se joindra au Centre japonais des parcs marins, à l'Agence japonaise pour l'environnement et à l'Association japonaise des parcs nationaux, pour patronner une autre conférence internationale sur les parcs et réserves marines, qui se tiendra à Tokyo, du 12 au 14 mai 1975. Les résultats de la réunion d'Iran seront communiqués à la conférence de Tokyo.

Le Samoa-Occidental envisage la création d'un système de parcs nationaux

Ces dernières années, les terres incultes des îles du Samoa-Occidental ont été fortement mises à contribution, du fait de l'augmentation de la population et du développement économique destiné à assurer aux habitants un niveau de vie supérieur. Le Gouvernement du Samoa-Occidental veille à ce que les efforts pour satisfaire aux besoins matériels et aux aspirations des Samoans ne s'accompagnent pas de la destruction du patrimoine naturel et culturel du pays. Dans le courant de cette année, le Gouvernement samoan avait pris conseil au sujet de l'établissement d'un système de parcs nationaux afin de conserver indéfiniment des exemples significatifs de sites naturels et culturels, au bénéfice du peuple samoan.

L'UNDPAT (United Nations Development Advisory Team pour le Pacifique Sud) et l'UICN ont coopéré dans l'étude qui a été menée par le Dr C. W. Holloway (écologiste au Secrétariat de l'UICN) et C. H. Floyd, conseiller à la planification physique (UNDPAT). Le rapport comportant des propositions de création d'un système de parcs sera soumis au gouvernement dans les semaines à venir.

Le Samoa-Occidental est un archipel composé de deux grandes îles et plusieurs îlots, situé dans l'océan Pacifique, entre 13° et 15° de latitude sud et entre 171° et 173° de longitude ouest. Il a une superficie de 2940 km².

Le Samoa-Occidental est entré à l'UICN en tant qu'Etat membre à la fin de 1973. On ne peut qu'applaudir à l'intérêt

que manifeste le gouvernement à mettre en œuvre des mesures de conservation tandis que le pays est encore riche de ressources naturelles et culturelles. Un système global de parcs nationaux établi dans le Samoa-Occidental servirait de modèle de conservation bien comprise, dont pourraient s'inspirer d'autres îles du Pacifique.

4^e parc national au Ghana

Le Ghana a institué son 4^e parc national, Bia; c'est une région de 30 208 hectares à environ 160 km. de la côte, près de la frontière ouest. Le parc reçoit une protection intégrale par la Loi N° 881, du 14 mai 1974.

L'un des traits remarquables de la région est la végétation, qui est restée relativement intacte; c'est peut-être la seule forêt vierge humide du Ghana. Les autorités ghanéennes des parcs notent une concentration d'animaux au centre de la réserve lors de la saison sèche. C'est un phénomène peu courant dans les zones de forêts tropicales humides. Le climat tropical humide de la région présente une saison sèche distincte de décembre à mars. La plus forte pluviosité se produit en juin et en octobre, et l'on estime la pluviosité annuelle totale à 1 m. 50.

Le parc est riche en espèces animales, dont certaines sont menacées, comme le chimpanzé, le colobe noir, le colobe vert, le colobe roux, et le singe diane.

Elimination des loups décidée en Espagne, à la suite de la mort de deux enfants

Deux enfants ont été tués et un autre gravement mutilé l'été dernier dans la province d'Orense, au nord-ouest de l'Espagne; les attaques ont été imputées au loup d'Espagne (*Canis lupus signatus*) — espèce considérée comme menacée d'extinction par le groupe de spécialistes des loups de l'UICN.

Bien que rien ne prouve que les attaques aient été le fait des loups, une violente campagne a été orchestrée en vue de leur élimination. Une large publicité montée autour de l'affaire a créé un climat politique et émotionnel tel, que les autorités locales ont été amenées à prendre de sévères dispositions à l'encontre des loups. Une agence gouvernementale officielle — l'Institut pour la conservation de la nature (ICONA) — a dû entreprendre une campagne d'élimination par empoisonnement à la strychnine. Des chiens sauvages, aussi bien que des loups, ont été tués.

Pendant ce temps, l'Association espagnole pour la défense de la nature — ADENA — prenait la défense des loups; cette campagne de protection était violemment critiquée par suite du climat de tension qui régnait en Espagne. Le 7 octobre dernier, l'ADENA a tenu une réunion afin d'informer le public sur ce sujet, et avait pour cela réuni des spécialistes des loups, espagnols et étrangers. L'ADENA avait soigneusement préparé une déclaration sur le maintien du loup comme espèce viable en Espagne. Voici le résumé des principaux points de la déclaration:

- L'ADENA continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la sauvegarde de *Canis lupus signatus*, tout en participant à la surveillance des populations de loups dans les régions où les circonstances écologiques anormales ont altéré son comportement; normalement, *Canis lupus signatus* n'est pas considéré comme dangereux pour l'homme.
- On n'a pas pu déterminer de façon satisfaisante la nature des accidents qui se sont produits à Orense.
- L'ADENA estime que si le comportement normal de prédateur s'est profondément modifié, cela est dû à des changements écologiques dans toute la région; par conséquent, elle conseille de procéder à l'élimination des populations de loups dans cette seule région.
- L'élimination doit se faire sous stricte surveillance scientifique, pour le choix des régions et des méthodes; en aucun cas, l'empoisonnement ne doit être autorisé.
- Le lien qui existe entre le loup et le chien sauvage doit être établi avec plus de certitude.
- Dans les régions où les loups provoquent des dommages dans le bétail, un système de compensation doit être mis en place.

— On doit vivement encourager une campagne d'information montrant le rôle utile des loups et dissipant les idées fausses qui se répandent.

Distinctions et récompenses du WWF

L'écologiste américaine Dr Anne LaBastille a reçu la Médaille d'Or 1974 du Fonds mondial pour la nature, pour sa contribution à la conservation en Amérique centrale. Le Dr LaBastille était mise à l'honneur en particulier pour ses efforts couronnés de succès sur le grèbe du lac Atitlan (Guatemala) (*Podilymbus gigas*), et pour ses activités en vue de sauvegarder le quetzal — un des plus beaux oiseaux d'Amérique centrale, abondamment représenté dans l'art et la religion des Mayas, des Tolèques et des Aztèques. Elle a favorisé l'établissement de réserves forestières spéciales pour le quetzal, au Guatemala et à Panama.

D'autres conservationnistes ont été mis à l'honneur au cours de la réunion du 1^{er} novembre des membres du Conseil de fondation du WWF: le Dr Ira A. Gabrielson (E.-U.), Lord Hurcomb (Grande-Bretagne) et le Dr Yoshimaro Yamashina (Japon) ont été nommés membres honoraires pour leurs contributions à la conservation de la nature.

Les consultants honoraires nommés étaient: le Dr H. Calaby (Australie), le Dr Finnur Gudmundsson (Islande), le Dr Paulo Nogueira-Neto (Brésil), M. M. K. Ranjitsinh (Inde), et le Dr George B. Schaller (E.-U.).

Cinq personnalités qui sont décédées dans le courant de l'année ont été portées à la liste d'honneur de la conservation internationale; il s'agit du Dr F. Carlos Lehmann (Colombie), Charles A. Lindbergh (E.-U.), Robert Cushman Murphy (E.-U.), Desmond Vesey-Fitzgerald (Grande-Bretagne) et du professeur Renzo Videsott (Italie).

Liste des Nations Unies des parcs nationaux: quelques faits et chiffres intéressants

La Liste des Nations Unies des parcs nationaux et réserves analogues, édition 1974, comprend 1 111 aires protégées de 99 pays, totalisant 1 607 000 km², soit 1,1% des terres émergées. 374 d'entre elles — un tiers — ont été établies depuis 1960.

Cinquante-deux régions nouvellement établies, ou qui viennent d'être portées à l'attention de l'UICN, n'avaient pas été mentionnées dans l'édition précédente; elles figurent à présent dans l'édition de 1974. Il s'agit de 22 parcs nationaux ou réserves analogues, de 25 réserves naturelles et de 5 parcs provinciaux.

Trente-et-une régions — dont plus de la moitié sont situées en Afrique — couvrent chacune plus d'un million d'hectares et répondent aux critères permettant leur inclusion dans la Liste de 1974; par ordre de taille, il s'agit de:

1. Central Kalahari Game Reserve (Botswana)	ha	5 280 000
2. Ouadi Rimé-Ouadi Achim Faunal Reserve (Tchad)		4 892 500
3. Wood Buffalo National Park (Canada)		4 480 700
4. Salonga National Park (Zaïre)		3 600 000
5. Arctic National Wildlife Range (E.-U.)		3 460 000
6. Katmai National Monument (E.-U.)		2 792 138
7. Gemsbok National Park (Botswana)		2 480 000
8. Kafue National Park (Zambie)		2 240 000
9. Etosha National Park (Sud-Ouest Africain)		2 227 000
10. Kluane National Park (Canada)		2 201 500
11. Baffin Island National Park (Canada)		2 147 110
12. Unnamed Conservation Park (Australie)		2 130 000
13. Tsavo National Park (Kenya)		2 080 000
14. Southern National Park (Soudan)		1 996 800
15. Kruger National Park (Afrique du Sud)		1 948 528
16. Bernardo O'Higgins National Park (Chili)		1 761 000
17. Iona National Park (Angola)		1 600 000

18. Northeast Svalbard Nature Reserve (Norvège)		1 555 000
19. Wankie National Park (Rhodésie)		1 443 200
20. Namib Desert Park (Sud-Ouest Africain)		1 409 500
21. Manu National Park (Pérou)		1 400 000
22. Laguna San Rafael National Park (Chili)		1 350 123
23. Serengeti National Park (Tanzanie)		1 295 000
24. Fiordland National Park (Nouvelle-Zélande)		1 223 645
25. Comoé National Park (Côte d'Ivoire)		1 150 000
26. Ruaha National Park (Tanzanie)		1 150 000
27. Jasper National Park (Canada)		1 087 800
28. Chobe National Park (Botswana)		1 036 000
29. Bamingui-Bangoran National Park (République centrafricaine)		1 000 000
30. Canaima National Park (Venezuela)		1 000 000
31. Maiko National Park (Zaïre)		1 000 000

Pour chaque continent, la plus vaste région protégée est:

Afrique	Central Kalahari Game Reserve (Botswana)	5 280 000
Asie	Gunung Leuser Reserve (Indonésie)	636 500
Australie	Unnamed Conservation Park (Australie)	2 130 000
Europe	Northeast Svalbard Nature Reserve (Norvège)	1 555 000
Amérique du Nord	Wood Buffalo National Park (Canada)	4 480 700
Amérique du Sud	Bernardo O'Higgins National Park (Chili)	1 761 000

Que le Northeast Greenland National Park (premier parc national du Groenland, nouvellement institué) réponde aux critères définis par l'UICN, et il y aura plus de 2 300 000 km² de terres naturelles protégées portées dans la Liste des Nations Unies de 1975, soit 1,6% des terres émergées. Le gigantesque parc national du Groenland (700 000 km²) est indubitablement le plus grand parc national du monde.

Enfin, toujours d'après la Liste des Nations Unies, les plus anciens parcs et réserves — par la date de l'instrument législatif qui les a institués — sont, pour chaque continent:

Afrique	Umfoli Game Reserve	Afrique du Sud	1897
	St. Lucia Game Reserve	Afrique du Sud	1897
	Hluhluwe Game Reserve	Afrique du Sud	1897
Asie	Kaziranga National Park	Inde	1908
Australie	Royal National Park	Nouvelle-Galles du Sud	1886
Europe	Sarek National Park	Suède	1909
	Abisko National Park	Suède	1909
	Sonfjället National Park	Suède	1909
Amérique du Nord	Yellowstone National Park	Etats-Unis	1872
Amérique du Sud	Iguazu National Park	Argentine	1909

Depuis l'introduction, il y a trente ans, du DDT comme moyen d'élimination des vecteurs de maladie, la résistance à ce produit chimique et à d'autres insecticides s'est développée chez non moins de 108 espèces vecteurs de maladies néfastes à la santé publique. Certaines de ces espèces, dans des régions restreintes, ont acquis une résistance à presque tous les insecticides existant actuellement. OMS

BULLETIN UICN

Publication mensuelle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier de l'Unesco. Subvention de l'UNESCO 1974 DG/2.1/414/39.

Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires.

Les personnes désireuses de faire paraître des articles dans le bulletin sont priées d'écrire à la rédaction.